



PROCES-VERBAL
de l'ASSEMBLEE GENERALE
constitutive de l'Association de Parents de
l'Ecole plein air / Asbl APEPA
LUNDI 26 OCTOBRE 2015

Etaient présents : les 7 membres du comité provisoire, 27 parents d'élèves, des membres de l'équipe pédagogique, le directeur, Rémy.
Une feuille de présence a circulé. Les parents désireux de s'inscrire à la mailing list pouvaient indiquer leur adresse mail.

Lors de cette réunion ont été abordés les points suivants qui constituaient l'ordre du jour :

- ▶ Présentation du comité provisoire de l'AP
- ▶ Fonctionnement, les missions place qu'occupe l'AP au sein de l'école
- ▶ Vote pour l'acceptation des statuts pour la constitution en ASBL de l'AP
l'Association des parents
- ▶ Election des membres du Comité
- ▶ Présentation des projets existants
- ▶ Propositions de projets, d'activités, ..
- ▶ Questions/Réponses
- ▶ Verre de l'amitié

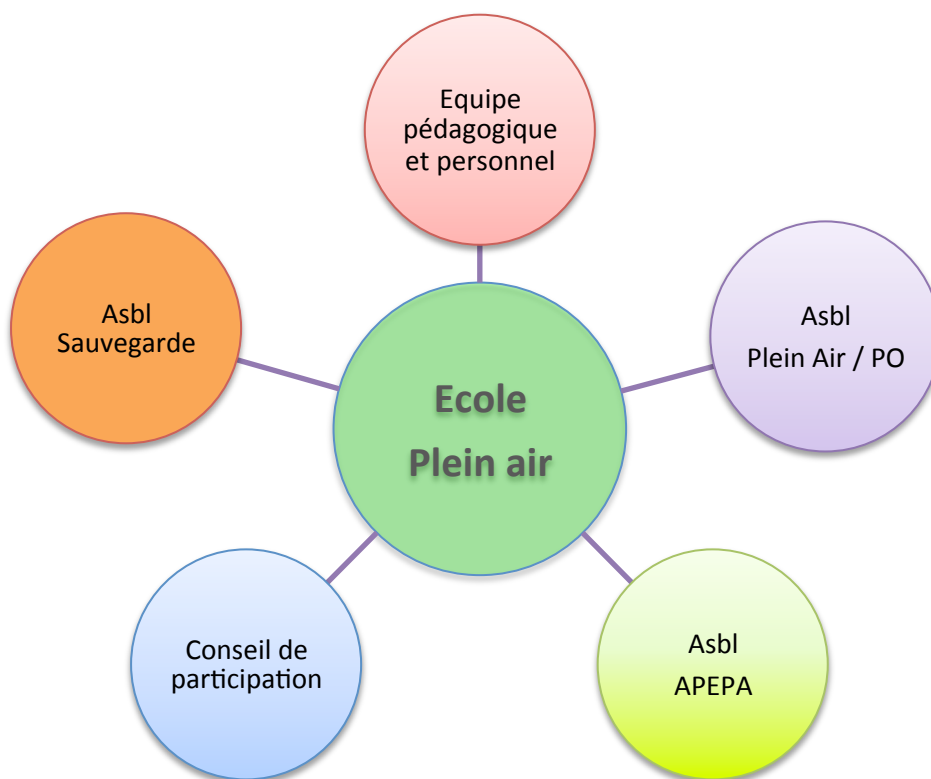
• 1/ Présentation par Gaëtan du comité provisoire

Composition du comité provisoire :

Christelle Decroix, Maman de Roxane (P4) et Raphaël (P2)
Alexa Doctorow, Maman de Célestin (P2) et Vladimir (M3)
Maud Lefèbvre, Maman de Sam (P3)
Odile Michel, Maman de Mara (P1)
Alice Tamaian, Maman de Louise (P1)
Wiebke Warneck, Maman de Milan (P3) et Mattis (M2)
Cédric Van Muysewinkel, Papa de Evan (M3) et Elina (P2)
Gaëtan Debbaudt, Papa de Gilles (M1) et Noémie (P1)

Gaëtan a rappelé l'historique de l'association, la motivation d'un groupe de parents associée à une obligation légale de représentativité au sein de l'école, les projets lancés l'an passé (cirque, brocante) et ceux développés cette année pour le parascolaire (cirque, yoga, théâtre, anglais).

En vue de définir ce que peuvent être les missions de l'AP, nous avons demandé à Rémy d'intervenir afin de préciser les rôles et objectifs **des autres organes de l'école**. Rémy a remercié le comité provisoire pour le travail mis en place ces 3 dernières années et rappelé l'obligation légale d'avoir une AP ainsi que son contentement que cela se fasse.



Rôles et objectifs des autres organes de l'école Plein Air :

- l'équipe pédagogique et le personnel de l'école : moteur de l'école dont les rôles sont l'enseignement, le projet pédagogique et d'établissement. Plein Air est une école libre, donc pas de pouvoir officiel direct (même si l'école est subventionnée). Tout est géré en interne.
- le pouvoir organisateur : Asbl Ecole Plein Air, respect des valeurs fondatrices de l'école. Conseil d'administration de l'école. **Le PO et l'équipe employée sont les 2 grands pouvoirs de l'école.**
- le conseil de participation : organe légal (défini dans le décret mission) est composé de tous les acteurs de l'école : parents, professeurs, ouvriers, directeur et environnement socio-culturel de l'école. Ses missions sont réduites, surtout avis consultatif concernant le projet pédagogique. 2 réunions par an.
- l'asbl Sauvegarde : Asbl des amis de l'école, classique des écoles libres dont la mission est de soutenir l'école. Cela se traduit surtout dans un soutien financier indispensable à l'école (entretien, rénovation et réparation des bâtiments). Le soutien financier des parents est indispensable et demandé sur base volontaire chaque année aux parents. L'asbl cherche aussi d'autres moyens de financements en permanence.

Chaque organe a ses spécificités. Les zones d'intervention peuvent être communes à celles de l'AP si elles sont en lien avec une amélioration de la vie quotidienne et du bien-être des enfants.

Projets réalisés ou en cours de l'association de parents :

- Parascolaire : Grand succès, les 4 premières idées ont pu être menées à terme : Yoga, Anglais, Théâtre et continuation du Cirque lancé l'année dernière.
- Brocante : Dimanche 17 avril 2016

• 2/ Lecture par Odile du projet de statuts

- rappel: Le projet avait été mis en ligne sur le site pour être lu au préalable par les parents (informés par mail via les délégués de classe)
- Points soulevés :

Communication : un classeur sera à disposition de tout parent qui désire le consulter (emplacement à définir). Il contiendra les statuts, les comptes-rendus, la liste des membres effectifs et tout document utile à la vie de l'association.

Concernant les articles 17 et 19 :

L'assemblée a voté à la majorité la modification de l'article 17 et la suppression de : « Une personne occupant un emploi dans l'école, auprès du Pouvoir organisateur ou membre de l'asbl Sauvegarde de l'école Plein Air ne peut être membre du comité ». Le débat a porté sur la possibilité de conflits d'intérêt pour les personnes ayant plusieurs casquettes.

L'article 19 a été modifié, "débattre" a été remplacé par "faire part": «organiser, avec l'accord de la direction, une assemblée de parents au moins une fois par an, afin de faire part notamment des questions soulevées au Conseil de participation et recueillies par les parents représentants ;

• 3/ Vote à mains levées :

Le projet de statuts est approuvé à la majorité. Les statuts sont disponibles sur le site internet de l'école ainsi que d'ici peu à l'école pour consultation.

Pour le comité, 7 candidatures ont été reçues. Comme il y a 7 postes à pourvoir, un vote à main levée pour l'ensemble de l'équipe a été fait et le comité élu à la majorité des voix.

Sont donc élus :

Gaëtan Debbaudt,
Christelle Decroix
Maud Lefèbvre,
Odile Michel,
Alice Tamaian,
Cédric Van Muysewinkel,
Wiebke Warneck

Le comité se réunira dans le mois pour choisir les attributions de chacun.

• 4/ Rapport financier:

Vu que c'est l'AG de création, il n'y pas encore de budget pour cette année.

Une cotisation est envisageable sur base volontaire et non contrainte. Elle n'est pas demandée pour le moment.

Rapide bilan financier de l'année 2014-2015 :

- Brocante mai 2015 : 626 euros
- Activité Cirque 2014-2015 : 1100 € Projection provisoire (chiffres exacts en attente de l'école)

Prévisions pour 2015-2016

- Activités parascolaires : 1500 eur
- Brocante 17 avril 2016 : 500 eur

• 5/ Questions et remarques diverses:

- Question de l'hygiène et du nettoyage des salles de classe. Rémy a évoqué les soucis rencontrés avec le nouveau prestataire qui ne respecte pas le cahier des charges, par exemple : intervenir deux fois par semaine pour le lavage, 3 personnes présentes. A nouveau des soucis comme avec le précédent prestataire.
- Le projet d'aménagement de la cour des primaires va être mis en place. La cour des maternelles pourrait également l'être.
- Demande d'une assemblée de parents, d'un espace de débat et d'échanges sans la présence de l'équipe pédagogique.
- Réflexions liées à la suppression de l'étude quant à la possibilité d'occuper un espace avec tables et chaises pour les enfants qui le souhaitent ; le sujet est ouvert.
Intervention de Rémy : Cette année est une situation transitoire, un test vu le débat existant dans le corps professoral depuis plusieurs années et l'évolution du travail demandé après l'école.
- Développement de projets par cellules.
Des parents désireux de s'impliquer ponctuellement ou identifiés porteurs de projets.
Ex : cellule hygiène et sécurité, cellule projet ciné-club, cellule projet « contes »...
Faites-vous connaître auprès de l'AP par mail, venez aux réunions du comité ouvertes à tous.
- Sécurité au sein de l'école : (trop) ouverte à tous, les mardis soirs avec « la Ruche qui dit oui » posent question, la sortie des enfants peu surveillée à la fin des cours aussi.
- Proposition d'une coordination pour du covoiturage : site ? forum ? ... Le parent initiateur présentera un projet au comité.

NB/ l'agenda et l'ordre du jour des prochaines réunions sera communiqué sur le site et sur le panneau d'affichage pour que les parents intéressés par l'une ou l'autre thématique soient présents.

• 6/ Clôture et verre de l'amitié

Merci à tous les parents pour leur présence.